



**Dominique POTIER, Député de la 5e circonscription de Meurthe-et-Moselle**

**Groupe Socialistes et apparentés**

Communiqué de presse, 21 mai 2025

***« La [directive sur le devoir de vigilance] et quelques autres régulations ne doivent pas être simplement repoussées d'un an, mais écartées »***

**Ce sont les mots qu'a prononcés Emmanuel Macron ce lundi 19 mai, à Versailles, lors d'un discours devant les participants du sommet Choose France.**

Renoncer au devoir de vigilance, c'est renoncer à un principe fondamental : l'obligation, pour les multinationales, de prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement tout au long de leur chaîne de valeur – le travail forcé, le travail des enfants, la destruction de nos biens communs écologiques – et de réparer les dommages qui en découlent.

C'est également renoncer à la construction d'une entreprise européenne fondée sur la transparence et la justice, à l'avènement d'une nouvelle économie au service de la dignité humaine et de la protection de notre maison commune.

**C'est enfin, et surtout, abandonner les millions de victimes de tous les Rana Plaza du monde.**

Le respect des droits humains, sociaux et environnementaux n'est pas un fardeau réglementaire ou une menace pour la compétitivité des quelques entreprises européennes concernées. Il s'agit de la condition essentielle au développement d'une économie juste et durable.

Renoncer au devoir de vigilance serait donc renoncer à un fer de lance éthique dans la mondialisation et à un bouclier stratégique pour la compétitivité économique de l'Europe face à ses concurrents.

J'ai pris l'initiative, le [25 mars, huit ans après l'adoption de la loi française sur le devoir de vigilance](#), de réunir, autour de cet enjeu, parlementaires européens et français de tous bords, juristes, universitaires, organisations non gouvernementales, société civile et entreprises. **Nous sommes engagés à défendre ces normes d'intérêt public.** La simplification engagée au niveau européen ne doit pas se traduire par une dérégulation et un renoncement aux directives du Pacte vert européen.

La déclaration d'Emmanuel Macron à Versailles ne peut pas clore le débat. Elle ne fait que révéler son urgence. Pas de retour en arrière ! **Plus que jamais, nous devons être mobilisés pour le monde de demain, pour une Europe qui affirme sa puissance normative en matière de justice sociale et de responsabilité environnementale.**